

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Fonds de dotation 777 Children

37/39 rue Dubois-Crancé
69600 OULLINS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre
RCS Nanterre B 632 013 843
44, quai Charles de Gaulle
69463 Lyon cedex 06

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Fonds de dotation 777 Children Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres du Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation **777 Children** relatifs à l'exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 10 octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêté dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 19 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



2021.05.19

11:39:06 +02'00'

Françoise Méchin

Associée

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Droit au bail			
Autres immob. incorporelles / Avances et aco			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immob. en cours / Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
TIAP & autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	150		150
ACTIF IMMOBILISE	150		150
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Usagers et comptes rattachés			
Autres créances			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	2 166 016		2 166 016
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT	2 166 016		2 166 016
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL DE L'ACTIF	2 166 166		2 166 166

 Bilan

	Net au 31/12/20
PASSIF	
Fonds associatifs sans droit de reprise	30 000
Ecart de réévaluation	
Réserves indisponibles	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 131 166
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
FONDS PROPRES	2 161 166
Apports	
Legs et donations	
Subventions affectées	
Fonds associatifs avec droit de reprise	
Résultat sous contrôle	
Droit des propriétaires	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Fonds dédiés sur subventions	
Fonds dédiés sur autres ressources	
FONDS DEDIES	
Emprunts obligataires convertibles	
Emprunts	
Découverts et concours bancaires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 000
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	
DETTES	5 000
Ecart de conversion - Passif	
ECARTS DE CONVERSION	
TOTAL DU PASSIF	2 166 166

 Compte de résultat

	du 10/10/19 au 31/12/20 15 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises et Transferts de charge				
Cotisations				
Autres produits	2 241 906	100,00	2 241 906	
Produits d'exploitation	2 241 906	100,00	2 241 906	
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	5 740	0,26	5 740	
Impôts et taxes				
Salaires et Traitements				
Charges sociales				
Amortissements et provisions				
Autres charges	105 000	4,68	105 000	
Charges d'exploitation	110 740	4,94	110 740	
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 131 166	95,06	2 131 166	
Opérations faites en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
Résultat financier				
RESULTAT COURANT	2 131 166	95,06	2 131 166	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	2 131 166	95,06	2 131 166	
Contribution volontaires en nature				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total des produits				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Personnel bénévole				
Total des charges				



ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : 777 CHILDREN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 166 166 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 131 166 euros. L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 10/10/2019 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/03/2021 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation n'exerce pas d'activité lucrative et n'est donc pas assujettie à l'impôt sur les sociétés de droit commun et à la TVA.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

 **Règles et méthodes comptables**

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Cependant la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

 **Faits caractéristiques**

Autres éléments significatifs

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire :

Honoraire de certification des comptes : 3 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Notes sur le bilan
Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 150 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	150		150
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Charges constatées d'avance			
Total	150		150
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Le fonds de dotation réalise son premier exercice comptable, l'entité est ainsi non soumise à l'obligation d'établir le tableau de suivi des fonds associatifs.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 000 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 000	5 000		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	5 000	5 000		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires np	5 000
Total	5 000

 **Autres informations**

Donations

Des conventions de mécénat ont été établies entre la fondation et divers partenaires. Les dons ont été reconnus en comptabilité à la date de signature des conventions.


Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2020 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Produits liés à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels		
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat	2 241 906	2 241 906
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - Produits non liés à la générosité du public		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		
3 - Subventions et autres concours publics		
4 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs		
Total	2 241 906	2 241 906
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	110 740	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Impôt sur les bénéfices		
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice		
Total	110 740	
Excédent ou Déficit	2 131 166	2 241 906

Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2020 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
3 - Concours public en nature		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds		
3 - Contributions volontaires au fonctionnement		
Total		



Ensemble,
visons votre performance...



777 CHILDREN

37/39 rue Dubois Crancé
69600 OULLINS

Etats financiers au 31/12/2020

Siège social : 8 rue Berjon - 69009 LYON

5 rue Roland Garros
38320 EYBENS

19 Bd Lamartine
69170 TARARE

10 rue des Mariniers - CS 10130
42120 LE COTEAU Cedex

23 rue des Moulins
42190 CHARLIEU



Association 777 CHILDREN

 **Sommaire**

1. COMPTES ANNUELS	1
1.1. Bilan	2
1.2. Compte de résultat	4
1.3. ANNEXES	5
2. DETAIL DES COMPTES	15
2.1. Bilan détaillé	16
2.2. Compte de résultat détaillé	18



COMPTES ANNUELS

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20
ACTIF			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Droit au bail			
Autres immob. incorporelles / Avances et aco			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immob. en cours / Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
TIAP & autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	150		150
ACTIF IMMOBILISE	150		150
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Usagers et comptes rattachés			
Autres créances			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	2 166 016		2 166 016
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT	2 166 016		2 166 016
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL DE L'ACTIF	2 166 166		2 166 166

 Bilan

	Net au 31/12/20
PASSIF	
Fonds associatifs sans droit de reprise	30 000
Ecart de réévaluation	
Réserves indisponibles	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 131 166
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
FONDS PROPRES	2 161 166
Apports	
Legs et donations	
Subventions affectées	
Fonds associatifs avec droit de reprise	
Résultat sous contrôle	
Droit des propriétaires	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Fonds dédiés sur subventions	
Fonds dédiés sur autres ressources	
FONDS DEDIES	
Emprunts obligataires convertibles	
Emprunts	
Découverts et concours bancaires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 000
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	
DETTES	5 000
Ecart de conversion - Passif	
ECARTS DE CONVERSION	
TOTAL DU PASSIF	2 166 166


Compte de résultat

	du 10/10/19 au 31/12/20 15 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises et Transferts de charge				
Cotisations				
Autres produits	2 241 906	100,00	2 241 906	
Produits d'exploitation	2 241 906	100,00	2 241 906	
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	5 740	0,26	5 740	
Impôts et taxes				
Salaires et Traitements				
Charges sociales				
Amortissements et provisions				
Autres charges	105 000	4,68	105 000	
Charges d'exploitation	110 740	4,94	110 740	
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 131 166	95,06	2 131 166	
Opérations faites en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
Résultat financier				
RESULTAT COURANT	2 131 166	95,06	2 131 166	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	2 131 166	95,06	2 131 166	
Contribution volontaires en nature				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total des produits				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Personnel bénévole				
Total des charges				



ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : 777 CHILDREN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 166 166 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 131 166 euros. L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 10/10/2019 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/03/2021 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation n'exerce pas d'activité lucrative et n'est donc pas assujettie à l'impôt sur les sociétés de droit commun et à la TVA.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

 **Règles et méthodes comptables**

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Cependant la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

 **Faits caractéristiques**

Autres éléments significatifs

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire :

Honoraire de certification des comptes : 3 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros


Notes sur le bilan
Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 150 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	150		150
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Charges constatées d'avance			
Total	150		150
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			


Notes sur le bilan
Fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommatio	Ala clôture
Fonds propres sans droit de re			30 000		30 000
Fonds propres avec droit de re					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociale					
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales					
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociale			2 131 166		2 131 166
Exc.ou Déficit des activités soci					
Situation nette			2 161 166		2 161 166
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
TOTAL			2 161 166		2 161 166

Le fonds de dotation réalise son premier exercice comptable, l'entité est ainsi non soumise à l'obligation d'établir le tableau de suivi des fonds associatifs.

Dettes


Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 000 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 000	5 000		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	5 000	5 000		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Honoraires np	5 000
Total	5 000

 **Autres informations**

Donations

Des conventions de mécénat ont été établies entre la fondation et divers partenaires. Les dons ont été reconnus en comptabilité à la date de signature des conventions.


Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2020 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Produits liés à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels		
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat	2 241 906	2 241 906
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - Produits non liés à la générosité du public		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		
3 - Subventions et autres concours publics		
4 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs		
Total	2 241 906	2 241 906
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	110 740	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Impôt sur les bénéfices		
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice		
Total	110 740	
Excédent ou Déficit	2 131 166	2 241 906


Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2020 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
3 - Concours public en nature		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds		
3 - Contributions volontaires au fonctionnement		
Total		



DETAIL DES COMPTES

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20
ACTIF			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations financières			
Autres immobilisations financières	150,00		150,00
27500000 - Dépôts et cautionnements	150,00		150,00
ACTIF IMMOBILISE	150,00		150,00
Stocks			
Créances			
Divers			
Disponibilités	2 166 016,00		2 166 016,00
51200010 - Banque BNP Paribas	2 166 016,00		2 166 016,00
ACTIF CIRCULANT	2 166 016,00		2 166 016,00
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL DE L'ACTIF	2 166 166,00		2 166 166,00

 Bilan détaillé

	Net au 31/12/20
PASSIF	
Fonds associatifs sans droit de reprise	30 000,00
10220000 - Fonds statutaires	30 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 131 166,00
FONDS PROPRES	2 161 166,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
FONDS DEDIES	
Emprunts obligataires convertibles	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 000,00
40822600 - Honoraires np	5 000,00
DETTES	5 000,00
ECARTS DE CONVERSION	
TOTAL DU PASSIF	2 166 166,00


Compte de résultat détaillé

	du 10/10/19 au 31/12/20 15 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises et Transferts de charge				
Cotisations				
Autres produits	2 241 906,00	100,00	2 241 906,00	
75421000 - Mécenat Links lab	313 047,00	13,96		
75422000 - Mécenat Apollo	925 859,00	41,30		
75423000 - Mécenat Audivox	1 003 000,00	44,74		
Produits d'exploitation	2 241 906,00	100,00	2 241 906,00	
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	5 740,00	0,26	5 740,00	
62260000 - Honoraires	5 720,00	0,26		
62780000 - Prestations de services bancaires	20,00			
Impôts et taxes				
Salaires et Traitements				
Charges sociales				
Amortissements et provisions				
Autres charges	105 000,00	4,68	105 000,00	
65710000 - Subvention association	105 000,00	4,68		
Charges d'exploitation	110 740,00	4,94	110 740,00	
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 131 166,00	95,06	2 131 166,00	
Opérations faites en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
Résultat financier				
RESULTAT COURANT	2 131 166,00	95,06	2 131 166,00	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	2 131 166,00	95,06	2 131 166,00	
Contribution volontaires en nature				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total des produits				
Secours en nature				


Compte de résultat détaillé

	du 10/10/19 au 31/12/20 15 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Mise à disposition gratuite Personnel bénévole				
Total des charges				